



## En Direct du CSE du 27 Août 2020

### Alerte au service Epargne et Successions à Orvault

Chronique d'une réorganisation ratée :

En plénière de CSE du 28 mai 2020, le responsable du middle Epargnes et Successions, David Sauvage, a présenté aux élus « l'évolution d'organisation » du service et les objectifs recherchés :

- Homogénéisation de la collecte des différentes DC pour atteindre 35% de collecte soit 56 M€.
- Conserver 50 % des avoirs dans les comptes de la CEBPL de 50%, soit 125 M€, dès l'année 2021.
- Prendre en charge des dossiers dans leur intégralité et acquérir des compétences transverses sur tout le périmètre du service (bénéfice pour l'entreprise, une polyvalence des salariés !).

Les élus SUD Solidaires ont rappelé à la direction l'échec de madame Paquet sur la mise en place d'une telle organisation du travail au service paie, et au rapide retour à une organisation en « silo » effectué par son successeur. En effet, il est difficile d'être opérationnel sur les différents métiers d'un service, d'autant plus si certaines tâches spécifiques ne sont peu ou pas effectuées.

Les élus ont signifié à l'employeur que déployer cette nouvelle organisation de travail, dès mi-juin, période de post-déconfinement, alors que l'activité au sein de ce service augmente (décès liés au COVID), que les équipes ne seront pas au complet avec l'arrivée des congés d'été et la perspective d'un nouveau logiciel de traitement, serait un échec !

Pendant l'été, de nombreux salariés de ce service nous ont contacté pour nous faire part de leur mal être lié à leurs conditions de travail.

**Afin de protéger les salaires, les élus SUD Solidaires demandent et obtiennent l'inscription à l'ordre du jour du CSE du 27 Août d'un point de situation sur le service Epargnes et Successions. Il nous a semblé urgent de mettre la direction devant ses responsabilités de santé au travail !**

Lors de cette réunion, Christophe Barbeau (directeur des Services Clients) et David Sauvage nous ont confirmé l'état des lieux suivants :

- Triplement du stock de dossiers avec 10 000 successions en instance.
- Le volume annuel habituel de dossier traité tourne autour de 15 000 successions.

Face à ce constat, la direction du service middle épargne et successions a reconnu l'inefficacité de cette organisation transverse du travail pour revenir à son organisation initiale. Conséquence immédiate : la réduction de 35% du stock malgré un sous-effectif lié aux congés d'été !

**Les élus SUD Solidaires vous l'avaient prédit, la direction ne les a pas écoutés !**

Mais il n'est pas trop tard pour bien faire ! Parmi les 6 facteurs de risques psychosociaux répertoriés, il est du devoir de la direction de faire stopper ceux qui peuvent exister dans ce service à savoir :

- l'intensité et le temps de travail.
- le manque d'autonomie.
- les rapports sociaux dégradés
- l'insécurité de la situation de travail.

**Suite à notre intervention, monsieur Le Gourrierc, décide de réunir dès le mois de septembre les salariés du service middle Epargnes et Successions.**

**Nous attendons de connaître les mesures qui seront prises à l'issue de cet échange afin de garantir aux salariés la poursuite de leur activité en toute quiétude !**